

Salariés Mis à Disposition Salariés Permanents

Fondettes le 23/07/2021
V1_23_07_21

NOTES D'INFORMATION – PASS SANITAIRE

Suite aux annonces du Président de la République du 12 juillet 2021 et après renseignements pris auprès de la Préfecture d'Indre et Loire, à partir du 15 septembre 2021,

La vaccination est obligatoire pour :

- Tous les **personnels soignants et non-soignants** de hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap.
- Tous les **professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées** ou fragiles, y compris à domicile.

Des contrôles seront opérés à partir du 15 septembre.

A ce jour le PASS SANITAIRE est obligatoire dans les Etablissements recevant plus de 50 personnes en même temps.

A partir du 30 août le PASS SANITAIRE sera obligatoire dans d'autres établissements dont la liste n'est pas encore connue car le texte de loi est en cours d'évaluation. Il est fort probable que les salariés de TOURAINES ENTRAIDE soit concernés du fait de l'intervention auprès de personnes âgées, à risque ou fragiles. Et nous devons alors faire des contrôles à l'aide de l'application TousAntiCovid Verif.

Il faut compter 4 semaines entre la 1^{ère} injection et l'obtention du Pass sanitaire (exemple ci-dessous)

1 ^{ère} injection 23/07/2021	2 ^{nde} injection 13/08/2021	Pass sanitaire 20/08/2021
4 SEMAINES		

Actuellement il y a du délai pour la prise de RDV, **nous vous conseillons de prendre RDV dès maintenant afin de ne pas être face à une interdiction de travailler le 15 septembre 2021.**

**Nous pouvons vous aider pour vos démarches sur internet
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

Comment obtenir un PASS SANITAIRE ?

- 1 semaine après la 2nde injection avec un certificat de schéma vaccinal complet.
- Un test PCR négatif de moins de 48h (gratuit actuellement, mais avec un cout de 50€ à partir d'octobre 2021).
- Un certificat de rétablissement de la COVID-19 d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Pour prendre RDV :

<https://www.doctolib.fr>

<https://www.sante.fr>

Keldoc: <https://www.keldoc.com/medecin-generaliste/tours-37200>

Maiia : <https://www.maiia.com/centre-de-sante/37200-TOURS>

Vite ma dose : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/vite-ma-dose-de-vaccin/>

MaPharma : <https://covid-pharma.fr/>

AvecMonDoc : <https://www.avecmondoc.com/accueil>

MeSoigner : <https://www.mesoigner.fr/trouvez-une-pharmacie/vaccination-covid-19>

Par téléphone 08.05.02.14.00

Auprès de votre médecin traitant, en pharmacie

Auprès de la médecine du travail

Sur Rendez-vous à :



CHAMBRAY : covidvax@apst37.fr

AMBOISE : covidvaxamboise@apst37.fr

Pour plus d'informations :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/accélération-de-la-vaccination-des-salariés-contre-la-covid-19>

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15048>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Actualites/Actualite-LutteContreleCovid-les-mesures-applicables>

Nous vous tiendrons informé au fur et à mesure que les informations seront disponibles, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.touraine-entraide.fr et notre page Facebook.

Sylvie ROCHER
Présidente